Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 029-200067072-20260415-CC_2026_04_N42-DE

Haut-Léon Communauté

Extrait du registre des délibérations
Session ordinaire
Conseil Communautaire
Séance 15 avril 2026 – 19 heures

Le Conseil Communautaire de Haut-Léon Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Maison des Services des Carmes, à Saint-Pol-de-Léon.

PRÉSENTS : Frank COCAIGN - Sophie AUTRET – Éric LE DUFF – Marlène ILHEU - Éric GRALL - Stéphane RIOU - Marie-Josée CAROFF - Michèle QUEAU - Thierry MOAL - Maël SAILLOUR - Véronique LE BOULCH – Jean-Michel SEVERE - Éric LE BOUR - Catherine GOURMELON – François ROUE – Karine LE JEUNE – Éric MIOSSEC - Mélanie YVEN - Gildas BERNARD - Marie-Pierre ABARNOU – Roger BOSSARD - Marc SIMON - Pascale BOU LAHDOU – Gilbert CHAPALAIN – Emmanuelle RENAUD – Stéphane CLOAREC - Carole AUTRET - Hervé JEZEQUEL – Anne-Sophie KERBRAT - François MOAL - Anne DANIELOU - Bruno CORILLION – Jean-Luc BONIS - Gilles GOMBERT - Myriam BERNARD - Hervé GAUCHER - Jacques EDERN - Stéphanie DUMONT - Jacques PONTU - Thierry GAUDEC - Jocelyne PINVIDIC lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales.

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS : Dominique AZOU (Directeur Général Services), Véronique GUYONVARCH (Directrice Générale Adjointe).

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR : Paul GOARANT (pouvoir à Sophie AUTRET), Joseph QUEMENER (pouvoir à Pascale BOU LAHDOU), Guy LE DUFF (pouvoir à Stéphane RIOU)

Date de la convocation : 9 avril 2026 **Date d'affichage :** 9 avril 2026	**Membres du Conseil :** En exercice : 44 Présents : 41 Votants : 44	**Présidence de séance :** Stéphane CLOAREC **Secrétaire de séance :** Gildas BERNARD

Délégation – Jury de recrutement

Numéro d'ordre	**Nomenclature**	**Rapporteur**
CC-2026-04-N42	5.3	Stéphane CLOAREC

Il est nécessaire de procéder à la désignation des représentants du Haut-Léon Communauté qui siégeront au sein du Jury de recrutement.

Après avoir entendu l'exposé du Rapporteur ;
Après avoir pris connaissance de la proposition de répartition suivante :

Président	**Agent**
Stéphane CLOAREC	**DGS**
Président Jury	**Agents**
Gildas BERNARD	**D.G.A. ou D.R.H.**
Vice-Président du Pôle	**D.G.**
Vice-Président Thématique	**Responsable du service**
A adapter selon le type de recrutement (Direction Générale, Responsable de service, Agent, Contractuel…)	

DELIBERATION

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide, d'entériner la répartition, susvisée, pour siéger au sein du Jury de recrutement.

Présents	**41**
Pouvoirs	**3**
Votants	**44**
Pour	**44**
Contre	**0**
Abstention	**0**

Le Président
Stéphane CLOAREC

Le Secrétaire de Séance
Gildas BERNARD